

L'ENTRAIN

Riche de notre passé

pour créer l'avenir



Participation au journal:

Guylaine Phaneuf
Solange Perreault
Monique Sévigny
Sonia Royer
Marie-Hélène Riopel
Jean Boudreault
Angèle Thouin
Sylvie Perreault, responsable

Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.

.....

*Sachez qu'il est possible pour les anciens **résidents de La Reine** de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 35 \$ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3^e ave ouest, La Reine, J0Z 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal **l'Entrain**.*

.....

Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: sylvie.perr@tlb.sympatico.ca, avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!

.....

*Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : **lareine.ao.ca** onglet "la municipalité" dans la marge gauche, journal local.*

MOT DE LA RESPONSABLE...

Vol. 23 # 6

Juin 2023

Bonjour,

Ouf, quel mois nous avons passé. Et pour nous, au bureau municipal, des montagnes russes journalières. L'annonce de la pré-alerte, l'annonce de l'état d'urgence, évacuation massive ou pas, préparation avec les bénévoles, les conseillers et conseillères. En tout cas, nous sommes passé au travers avec brio. **Mais ce n'est pas terminé.** Pour la sécurité de tous, il est absolument interdit de circuler en forêt public, et s'il vous plaît, n'allez pas sur vos terres privées, même pas en VTT. Il est présentement strictement interdit de faire des feux de joie et des feux d'artifice. Avec la chaleur, l'indice d'inflammabilité passera à **EXTRÊME**. Soyons prudents!

Profitez de notre été, en toute sécurité. SVP respectez les avis concernant les feux de camp et la circulation en forêt. Nous ne voulons pas répéter l'expérience.

Bon été!

Sylvie Perreault

Prochain journal le 20 septembre, merci de me faire parvenir vos articles pour le 18 septembre.

Bonne fête !

Juillet

3 Jacques Perreault
6 Gabriel Audet
14 Denis Perreault
14 Fanny Dupras-Rossier
23 Guy Carrier
30 Jean-Guy Dessureault
30 Mylhan Branconnier
31 Jean-François Royer

Août

4 Sylvie Perreault
10 Jean Bellavance
13 Louis Dessureault
18 Steve Charrois
25 Paul-Aimé Marcil
29 Michel East

Septembre

12 Guylaine Phaneuf
15 Réjean Bernard
16 Yvon East
21 Gaétan Doré
25 Lucien Riopel

12 Solange Perreault
15 Jocelyne Gauthier
18 Ghislain Bellavance
21 Yvan Roy
30 Clarinthe Lefrançois

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 1 MAI 2023 À 18H30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 18h30

2. 23-05-83 : ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation, tel que signifié et de prendre en considération les sujets qui y sont mentionnés.

1. **Ouverture de la séance extraordinaire;**
 2. **Adoption de l'avis de convocation;**
 3. **Présentation et dépôts des états financiers 2022 par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;**
 4. **Adoption des états financiers 2022 de la municipalité de La Reine**
 5. **Période de Question**
 6. **Clôture de la séance extraordinaire**
3. **Mme Véronique Caron de la firme Raymond Chabot Grant Thornton présente et dépose-les États financiers 2022 aux élus.**

4. 23-05-84 : ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2022

CONSIDÉRANT QUE Mme Véronique Caron de la firme indépendante Raymond Chabot Grand Thornton dépose et présente à l'assemblée extraordinaire du 1 mai 2023 à 18h30 le rapport d'audit pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant de la Municipalité de La Reine pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, rapports préparés, déposés et présentés par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton et ce, conformément à la loi. Les élus attestent également la véracité des dépenses encourue pour l'entretien des routes locales niveau 1 et 2.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. 23-05-85 : CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 18h58.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 1 MAI 2023 À 19h00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

2. 25-05-86: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que

présenté :

1. **Ouverture de la séance;**
2. **Adoption de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023;**
4. **Adoption du Règlement 253 : Comité consultatif d'urbanisme et de démolition des bâtiments patrimoniaux remplaçant le règlement # 145 règlements du comité CCU**
5. **Correspondance;**
 - 1) Correspondance Collaboration et sécurité SSI et SOPFEU
 - 2) Programme Primeau 2023 Eaux usées
 - 3) Dualco ponts et gravière
 - 4) Recyc-Québec
 - 5) Commission protection territoire agricole
 - 6) Congrès annuel 2023
6. **Présentation des comptes à payer;**
7. **Dépôt du rapport mensuel des revenus et des dépenses**
8. **Diverses résolutions:**
 - 1) Téléphonie IP, soumission;
 - 2) Autorisation d'enchérir Vente d'immeubles pour défaut de paiement taxes
 - 3) Poste entretien ménager
 - 4) Appui Bâtiment patrimoniaux Assurances
 - 5) Résolution CPTAQ lot 4200551
 - 6) Atelier d'Art Lyne Philibert
 - 7) Puit Gino Frenette
 - 8) MicroAge Sauvegarde externe
 - 9) Soumission Sonde de PH
 - 10) Demande de citoyen Poubelles
 - 11) Soumission Abat poussières 3 possibilités
 - 10) Abrogation résolution #23-01-09 Comité démolition des bâtiments patrimoniaux
 - 11) Demande employé équipements protection et sécurité KL
 - 12) Accompagnement parrainage à la SEPAQ KL
 - 13) Volet 4 Soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité
9. **Période de questions (de 19h30 à 20h);**
10. **Voirie**
 - 1) Résumé et vision Contremaitre Opérateur en Voirie
 - 2) Trou d'homme ponçons GPS
 - 3) Évaluation réparation Pépine
11. **Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**
 - 1) Info – Pont-00228 Marengueur Reste les ingénieurs à approuver pour augmentation tonnage
 - 2) Plan de mesure d'urgence
 - 3) Terrain rue bord de l'eau
 - 4) Challenge Hecla Québec
 - 5) Club de l'Amitié du 3^e Age
 - 6) M. Paul Marcel 100 ans demande lettre Mairesse et Élus 26/08/23
 - 7) Suivi Plainte eau K.L.
 - 8) Achat d'un camion à L'Achigan
 - 9) Info -Dossier Matricule 0414 41 6174
 - 10) Lettre d'une citoyenne concernant matricule 0414 32 3729
12. **Varia : Sujet Divers**
13. **Clôture de la séance. Il est ___ h ___**

d'urbanisme de la municipalité de La Reine.

ARTICLE 2 **Règlement antérieur**

Le présent règlement abroge et remplace le règlement 145, toutes les dispositions antérieures relatives à une commission d'urbanisme ou un comité consultatif d'urbanisme

ARTICLE 3 **Nom du comité**

Le comité sera connu sous le nom de Comité consultatif d'urbanisme désigné dans le présent règlement comme étant le comité.

ARTICLE 4 **Pouvoirs du comité**

Le comité est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction, conformément à l'article 145.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Le comité doit formuler un avis sur toute demande de dérogation mineure et de démolition de bâtiments patrimoniaux conformément à l'article 145.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

- 4.1 Plus spécifiquement, le comité est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations sur tous les documents que lui soumettra le conseil municipal relativement aux matières citées à l'article 3 du présent règlement.
- 4.2 De plus, toute demande de dérogation mineure et de démolition d'immeubles patrimoniaux doit être étudiée selon les formalités et les délais prévus au règlement.

Le comité est chargé d'évaluer le contenu du plan d'urbanisme (s'il y a lieu) et des règlements d'urbanisme en vigueur dans la municipalité et d'en proposer la modification lorsque nécessaire.

ARTICLE 5 **Administration du règlement**

L'application et l'administration du présent règlement est confiée au responsable de l'émission des permis et de certificats de la Municipalité.

ARTICLE 6 **Membres**

Le comité est composé d'un (1) membre du conseil et de deux (2) membres résidents de la municipalité. Ces personnes sont nommées par résolution pour un mandat d'un an.

Le conseil nomme également parmi ses membres, pour un mandat d'un an, un membre substitut chargé de remplacer un membre nommé en vertu du premier alinéa qui est empêché de siéger lors d'une séance du comité.

Le quorum du comité correspond à 50% plus un des membres nommés.

ARTICLE 14 **Vote**

Chaque membre du comité possède un vote et toute décision est prise à la majorité des voix.

ARTICLE 15 **Relations conseil-comité**

Les études, recommandations et avis du comité sont soumis au conseil sous forme de rapport écrit. Les procès-verbaux des réunions du comité peuvent être utilisés et faire office à toutes fins utiles et dans les cas où ils sont jugés suffisants, de rapports écrits.

ARTICLE 16 **Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion et le dépôt du règlement a été donné en date du 3 avril 2023 du règlement #253;

5. **CORRESPONDANCES**

La correspondance est déposée par la directrice générale aux élus

6. **23-04-63 :** **PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour avril 2023, au montant de **65 947.48 \$** et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels d'avril 2023 au montant de **8 321.34\$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, en avril 2023 pour les semaines 13-14,15-16 pour un montant de **14 163.04 \$** et les DAS provinciales et fédérales; remises de mars 2023 payées en avril 2023 pour **4 156.16 \$.**
- Soit : le grand total des dépenses pour avril 2023 pour **92 588.02 \$.**

7. **DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DE REVENUS ET DÉPENSES**

La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 31 mars 2023.

8. **DIVERSES RÉOLUTIONS**

- 1) **23-05-90 :** **Soumission Téléphonie IP**

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la directrice générale fasse l'acquisition d'un système de téléphone auprès de l'entreprise Alarme La-Sar Inc. pour le bureau municipal et les autres organismes au centre communautaire de La Reine.

2) **23-05-91** **Autorisation d'enchérir Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Reine par sa résolution numéro 23-02-26 adoptée lors de la séance du 6 février 2023 à 19h00, a transmis au bureau de la MRC d'Abitibi-Ouest, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal* ;

CONSIDÉRANT QUE la vente pour défaut de paiement de taxes aura lieu au 11, 5^e Avenue Est, à La Sarre, le 14 juin 2023 à 10 h ;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 1038 du *Code municipal*, lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise d'une personne désignée par le conseil ; dans le cas la propriété portant le matricule 0414 13 4152 0 000 0000 et le numéro de lot 4 200 170

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER la conseillère Mme Marielle Gauthier lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 14 juin 2023 , à enchérir, pour et au nom de la Municipalité de La Reine jusqu'à un montant maximal équivalent au montant des taxes, en capital, intérêts, pénalité et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, et à acquérir, au nom de la Municipalité, tout immeuble de son territoire mis en vente.

3) **23-05-92 :** **Poste entretien ménager**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Reine est à la recherche d'un (e) candidat(e) pour combler le poste de concierge soit l'entretien ménager et que l'affichage du poste a été afficher dans le journal L'Entrain;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu dépôt d'un curriculum vitae au bureau municipal

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire l'embauche de Mme Mélanie Michaud et de mettre l'entente de ces conditions de travail dans son dossier.

4) **23-05-93:** **Résolution d'appui bâtiments patrimoniaux / Assurances –**

ministère de la Culture et des Communications

CONSIDÉRANT QUE le patrimoine est une richesse collective et que sa préservation est une responsabilité qui doit être concertée et assumée collectivement par l'ensemble des intervenants, le gouvernement, les autorités municipales et les citoyens, incluant les citoyens corporatifs ;

CONSIDÉRANT les efforts considérables entrepris récemment par le gouvernement du Québec et les municipalités sur le plan légal et financier afin de favoriser une meilleure préservation et restauration bâti du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier contribue indéniablement à favoriser l'acceptabilité sociale de nouvelles contraintes réglementaires grandement bénéfiques à la sauvegarde de ce patrimoine ;

CONSIDÉRANT l'impact majeur d'un refus d'assurabilité pour les propriétaires de biens anciens ;

CONSIDÉRANT QUE les actions des assureurs contribuent à décourager les propriétaires de biens anciens de les conserver et à de nouveaux acheteurs potentiels d'en faire l'acquisition et, par conséquent, contribuent à la dévalorisation dudit patrimoine, mettant en péril sa sauvegarde ;

CONSIDÉRANT QUE les actions des assureurs compromettent celles en lien avec les nouvelles orientations du gouvernement et des municipalités pour la mise en place d'outils d'identification et de gestion de ce patrimoine ;

Il est proposé par et résolu

QUE la Municipalité de La Reine demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à coût raisonnable, l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux et cela peu importe l'âge du bâtiment ou d'une composante, l'identification du bâtiment à un inventaire, son statut, sa localisation au zonage ou sa soumission à des règlements visant à en préserver les caractéristiques ;

QUE la Municipalité de La Reine demande à l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ainsi qu'aux intervenants en protection du patrimoine québécois de joindre leur voix en adoptant cette résolution ;

QUE la Municipalité de La Reine transmette la présente résolution au gouvernement du Québec, au ministère de la Culture et des Communications, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, aux députés fédéraux et provinciaux du territoire, aux municipalités et MRC du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'union des municipalités du Québec, aux Amis et propriétaires des maisons anciennes du Québec APMAQ, à Action Patrimoine, à Héritage Montréal, à l'Ordre des urbanistes du Québec,

à l'Ordre des architectes Québec, au Bureau d'assurance du Canada, aux Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec (RCCAQ), à Messieurs Gérard Beudet, professeur titulaire, Université de Montréal et Jean-François Nadeau, journaliste au Devoir.

5) **CPTAQ lot 4200551**

Ce point a été reporté par manque d'informations auprès de l'inspecteur municipal de La Reine

6) **23-05-94 :** **Atelier d'Art Lyne Philbert**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de Mme Lyne Philbert de lui louer la salle municipale au coût de 20.00\$ par cours pour des ateliers d'art qui débiteront en automne 2023.

7) **23-05-95 :** **Puit Gino Frenette**

Il est proposé et résolu à l'unanimité le puit sur l'ancienne résidence de M. Gino Frenette soit obstrué tel est les recommandations du Ministère du transport et du ministère de l'environnement.

8) **MicroAge Sauvegarde externe**

Ce point a été reporté par manque d'informations.

9) **23-05-96 :** **Sonde de PH Station de pompage**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de Mme Létourneau pour la station de pompage de faire l'achat d'une sonde PH auprès de CHEM Action d'un montant de 482.00\$

10) **23-05-97:** **Cueillette de encombrants**

CONSIDÉRANT que la cueillette des encombrants n'a pas eu lieu l'an passé;

CONSIDÉRANT que nous avons un employé municipal pour accompagner les responsables l'entreprise JLR pour la cueillette des encombrants cette année;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire la cueillette des encombrants le mercredi 31 mai 2023 et d'informer la population par le journal l'Entrain de La Reine

11) **23-05-98:** **Demande citoyen pour une poubelle bleu**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de refuser de vendre une poubelle bleue au citoyen car nous en n'avons plus en inventaire et on peut informer qu'il peut s'en procurer chez l'entreprise JLR.

12) 23-05-99 : Soumission Abat poussière

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont déposé leur soumission pour l'abat poussière soit 42 milles litre de calcium 35% soit les entreprises :

1-MB Baril :0.485\$ litres = 20 391.00\$ avant taxe

2-RM Entreprise :0.524\$ litres = 22 008.00\$ avant taxe

Il a été proposé et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire soit : MB Marcel Baril et de faire épandre 42 milles litres d'abat poussière et de mandater M. Jonathan Branconnier de faire le nivelage avant l'épandage et d'accompagner l'employé de MB Baril dans le camion pendant l'épandage.

13) 23-05-100: Abrogation résolution #23-01-09 Comité démolition des Bâtiments patrimoniaux

Il est proposé et résolu à l'unanimité **d'abroger la résolution : 23-01-09 Comité de démolition des bâtiments patrimoniaux** résolu à la réunion régulière du 9 janvier 2023.

14) 23-05-101: Demande employé équipements protection et sécurité KL

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser un budget à Mme Karoline Létourneau de 350.00\$ pour des équipements de protection et des bottes de sécurité pour le travail.

15) Accompagnement parrainage à la SEPAO KL

Ce point a été reporté par manque d'informations

16) 23-05-102: Volet - 4 Soutien à la coopération intermunicipale du fonds Régions et ruralité

ATTENDU QUE la municipalité de la Reine a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC d'Abitibi-Ouest désirent présenter un projet *Diagnostic sur le regroupement de la collecte et du transport des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest* dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Bouchard appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu que la présente résolution soit adoptée et quelle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de La Reine autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la Ville de Macamic, organisme responsable du projet;
- Le conseil s’engage à participer au projet *Diagnostic sur le regroupement de la collecte et du transport des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest*.

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS (DE 19H30 À 20H);**

10. **VOIRIE;**

- 1) Résumé et vision Contremaitre Opérateur en Voirie
- 2) Calvette et trou d’homme ponçons GPS
- 3) Évaluation réparation rétrocaveuse (Reporté_

10. **RAPPORTS DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS;**

- 1) Info–Pont-00228 Marenger–Attend ingénieur pour augmentation tonnage
- 2) Plan de mesure d’urgence
- 3) Terrain rue bord de l’eau – Multi Service Robitaille
- 4) Challenge Hecla Québec -Tournoi de Baseball
- 5) Club de l’Amitié du 3^e Age -Possibilité Repas communautaire
- 6) M. Paul-Aimé Marcil 100 ans - demande lettre Mairesse et Élus 26/08/23
- 7) Suivi Plainte eau K.L.- Elle a fait un suivi
- 8) Achat d’un camion à L’Achigan – voir les possibilités d’aller
- 9) Info -Dossier Matricule 0414 41 6174 – Remis MRC
- 10) Lettre d’une citoyenne concernant matricule 0414 32 3729
(Ce dossier confié a la DGA et revient avec de l’info)

11. **VARIA : Sujet Divers;**

1) **23-05-103 :** **Demande de Fermières-Prêt de salle 27 mai 2023**

Il est proposé et résolu à l’unanimité d’accepter de prêter la salle communautaire le 27 mai 2023 gratuit aux fermières de La Reine et que l’entretien ménager sois sous leur responsabilité.

2) **23-05-104 :** **Demande des Fermières-Prêt de salle année 2023**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter que le comité des Fermières de La Reine demande directement à la directrice générale pour les dates de prêt de salle sans demande écrite pour faciliter leur processus de réservation.

3) **23-05-105 :** **Demande des Optimistes- Prêt de salle municipale**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter la demande des optimistes pour prêter la salle communautaire gratuitement pour le 14 mai 2023 pour la fête des mères à l'exception du ménage qui devra être payé.

4) **23-05-106 :** **PROJET PABRAM**

Le projet PRABAM est une enveloppe de 75000\$ remise à notre municipalité par le gouvernement du Québec pour les infrastructures municipales. Quelques discussions ont eu lieu;

Les travaux terminés, un tableau des dépenses est présenté par Mme Sylvie Perreault, responsable du projet.

Il est proposé par et résolu à l'unanimité d'accepter les dépenses tel que présenté et en conformité avec la résolution # 22-10-25;

PRABAM (75000\$)

Tableau des coûts

Fournisseur	Détail	Réel	TPS	TVQ	
Home Hardware	Plancher coller	13258,39	662,92	1 322,52 \$	
Labbé Peintre	Pose plancher	22274	1113,7	2 221,83 \$	
Construction G. Poirier	Installation fenêtres	14800	740	1 479,30 \$	
Home Hardware	Fenêtres	13691,93	684,6	1 365,77 \$	
Home Hardware	Porte	1044,81	52,24	104,22 \$	
M. Baril	Séparateur	2369	118,45	236,31 \$	
Quin. Palmarolle	Veneer	4308	215,4	429,72 \$	
Home Hardware	Plinthe et nez marche	1361,8	68,09	135,84 \$	
Réel		73107,93	3655,4	7 295,51 \$	76755,685

12. **23-05-107 :** **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est 21h41.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 22 MAI 2023 À 19H00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19H05

2. 23-05-108 : ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation, tel que signifié et de prendre en considération les sujets qui y sont mentionnés.

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'avis de convocation;
3. Service de compagnonnage apprenti en eau potable KL
4. Vente de lots épars
5. Matricule 0414 32 3729
6. Entente de nivelage St-Lambert
7. Demande d'un avis juridique matricule 0414 41 6174 0 000 0000
8. Réparation de clôture
9. Subventions infrastructures alimentaire locale
10. Période de questions
11. Clôture de la séance extraordinaire

3. 23-05-109 : SERVICE DE COMPAGNONNAGE APPRENTI EAU POTABLE

ATTENDU QUE la municipalité a embauché un apprenti en traitement d'eau potable qui a suivi le programme "Traitement d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution donné par le Centre de services scolaire des Trois-Lacs mandaté par Emploi Québec pour cette formation;

ATTENDU QUE cette formation exige 450 heures de compagnonnage avant de procéder au test final de la formation pour l'obtention du certificat de qualification en eau potable;

ATTENDU QUE l'apprenti est aussi à l'emploi de la SEPAQ et qui pourrait nécessiter des heures de compagnonnage à distance dans le cadre de son emploi, ce qui aidera à combler les heures exigées et réduira les frais de la municipalité, soit le salaire de l'apprenti;

ATTENDU QUE le responsable actuel de l'eau potable de la municipalité de La Reine depuis janvier 2022, fait aussi partie des compagnons inscrit sur la liste d'Emploi-Québec et est le compagnon de l'apprenti;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité que la municipalité défraie le salaire du compagnon à condition que ce soit à distance, lorsque l'apprenti en aura besoin lors de ses heures avec la SEPAQ, jusqu'à l'obtention du 450 heures total requis.

4. 23-05-110 : VENTE DE LOT ÉPARS ACIER J.P. INC.

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande pour l'achat de lots épars : 4201125, 4201126, 4201127, 4201128, 4201129, 4201130, 4201138, 4201139, 4201140, 4201141, 4201142 4201143, ainsi qu'une la partie adjacente à ces terrains du lot 5259536;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas de projet d'expansion dans ce secteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter la vente de ces lots;

5. 23-05-111 : MATRICULES 0414 32 3729 ET 0414 13 4152

ATTENDU QUE la maison située au 8, 2^e avenue ouest, matricule 0414-32-3729 est en piteux état et en train de s'effondrer;

ATTENDU QU' une plainte a été formulé à l'effet qu'elle menace de tomber sur le terrain voisin et est dangereuse ;

ATTENDU QUE la permission a été demandé au propriétaire de faire tomber les bâtiments sur ce terrain et que l'autorisation a été reçu;

ATTENDU QUE la maison située au 24, 3^e avenue ouest, matricule 0414-13-4152 a été incendiée en 2020 et n'est toujours pas nettoyée;

ATTENDU QUE chaque adresse a reçu un rapport du préventionniste en incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest à l'effet de la dangerosité des lieux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu l'unanimité d'accepter la soumission de Multi Services Robitaille au montant de 632,25\$ plus taxe pour démolir les bâtiments ci-haut mentionné sans toutefois ramasser les débris, et ce par soucis de sécurité pour les citoyens de la municipalité;

6. 23-05-112 : ENTENTE DE NIVELAGE LA REINE

CONSIDÉRANT les détours occasionnés par les diverses restrictions des charges sur les ponts situés sur le tronçon de la Route de La Reine – St-Lambert (+/- 5 Km) et du rang 4 (0,45 Km);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité de faire la demande à la municipalité de St-Lambert pour le nivelage des tronçons ci-haut mentionnés et tel que mentionnés par la directrice de St-Lambert par e-mail, le prix du kilomètre sera le même qu'en 2022 soit 139.15|heure.

7. 23-05-113 : DEMANDE D'UN AVIS JURIDIQUE MATRICULE 0414 41 6174

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut acquérir le terrain portant le numéro de matricule 0414 41 6174 ;

CONSIDÉRANT QUE des demandes ont été adressé à la firme de notaire Gingras, Carreaux et à la MRC de l'Abitibi-Ouest et que le dossier de cette propriété est très complexe, il a été

recommandé par les 2 de demander un avis juridique dans ce dossier.

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandater la firme Bigué avocats pour donner un avis juridique dans ce dossier d'achat de terrain. Cette firme a déjà travaillé sur ce dossier antérieurement. La directrice générale devra faire parvenir une copie du dit dossier à la firme Bigué avocats.

8. 23-05-114 : DEMANDE DE RÉPARATION DE CLÔTURE

Il est proposé et résolu à l'unanimité de demander l'avis de l'inspecteur municipal de La Reine pour la réparation et les coûts d'une clôture sur le terrain matricule 0406 28 0525 sur la route la Reine-Clerval.

9. 23-05-115 : SUBVENTIONS INFRASTRUCTURES ALIMENTAIRE LOCALE

ATTENDU QUE L'appel des projets pour le Fonds des infrastructures alimentaires locales financé par Agriculture et agroalimentaire Canada vient soutenir les municipalités, voués à l'amélioration de l'accès à des aliments sains et saines;

ATTENDU QUE l'achat d'un lave-vaisselle commercial, que quelques de l'équipement de cuisine pour le centre communautaire serait bienvenu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Sylvie Perreault, adjointe administrative, à signer au nom de La Reine tous les documents relatifs à la demande de financement présentée dans le cadre de cet appel de projets.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. 23-05-116 : CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est 19h45.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI	FERMÉ
MARDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
MERCREDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
JEUDI	9H00 À 12H00 13H00 À 16H00
VENDREDI	FERMÉ

En cas d'urgence, veuillez contacter Lise Bégin au 819-301-0801 ou Jonathan Branconnier au 819-301-3706

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE D'ALERTE

Avec la situation de feu de forêt survenu dernièrement, nous avons constaté que plusieurs citoyens sont manquants dans notre banque de donnée.

Ce système d'alerte permet de rejoindre l'ensemble de la population rapidement, pour toute sorte de raison. Veuillez nous faire parvenir vos coordonnées ainsi que votre préférence, et nous l'ajouterons pour la prochaine fois.

Nom _____

Adresse _____

No. De téléphone _____

Adresse courriel _____

Vous désirez recevoir : un téléphone _____

Un message texte _____

Un courriel _____

Faire parvenir à : sperreault.lareine@mrcao.qc.ca ou message texte 819-301-1555



Municipalité
de La Reine

OFFRE D'EMPLOI

La municipalité de La Reine est à la recherche d'une personne âgée de 14 ans et plus, qui sera préposée à la pelouse et pourrait faire de menu travaux (balai, peinture, etc)

Ça t'intéresse, donnes ton nom à Lise Bégin : lareine@mrcao.qc.ca ou appelle au bureau 819-947-5271. Tu as jusqu'au 23 juin 16h00

OFFRE DE SERVICE

M. Théo Roy offre ses services pour différents travaux dont vous pourriez avoir besoin. Responsable et serviable, il peut tondre la pelouse, corder du bois de chauffage, et même l'entrer dans la maison, et autres tâches...

15\$ de l'heure ou 20\$ s'il doit fournir l'équipement.

Si vous êtes intéressés, contactez Sophie au 819-520-9695

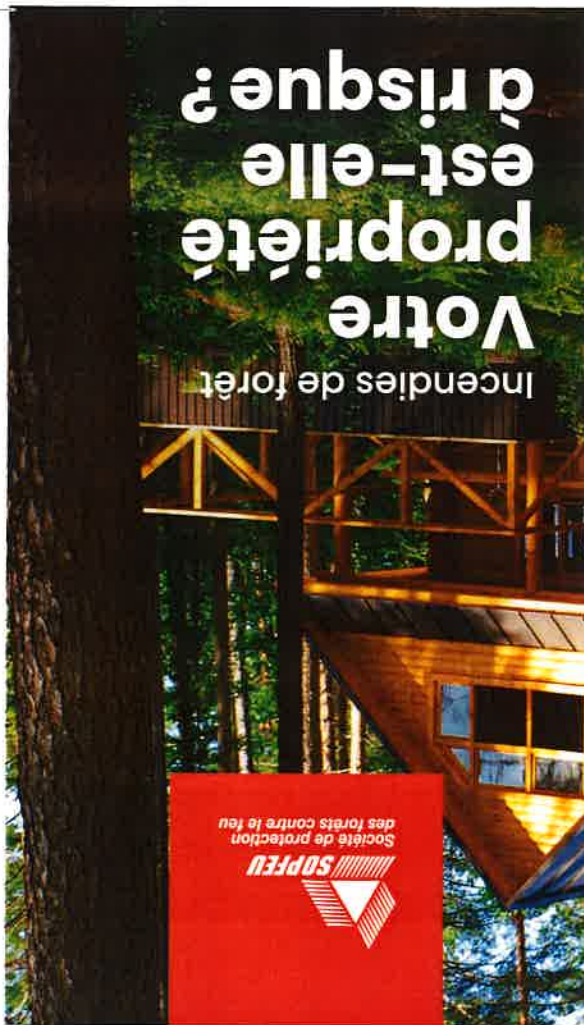
À VENDRE

Terre à vendre

Mme Gynet Lafrenière désire vendre sa terre située sur la route La Reine-St-Lambert # de matricule 0420-52-8969, les lots 4 201 600, 4 201 599 et 4 200 260

C'est une terre qui est en zone agricole. Elle demande un montant de 45,000\$

Si vous êtes intéressés, vous pouvez la contacter au 819-354-9026



Incendies de forêt
Votre
propriété
est-elle
à risque ?

Société de protection
 des forêts contre le feu
SOPFEU

**Appliquez
 nos conseils
 pour protéger
 votre propriété !**

Pour en connaître davantage,
 contactez la SOPFEU

- ☎ Baie-Comeau : 418 295-2300
- ☎ Val-d'Or : 819 824-4100
- ☎ Siège social : 418 871-3341
- ✉ courrier@sopfeu.qc.ca

sopfeu.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca
firesmartcanada.ca



Évaluez votre propriété grâce à ces critères.

Consultez le schéma à l'intérieur
 pour tous les détails.



Bâtiments

- Toit et gouttières nettoyés
- Espace fermé sous les balcons avec des matériaux non inflammables
- Cheminée munie d'un pare-étincelles (ouvertures d'au plus 1 cm)

Zone prioritaire 1A

Rayon de 1,5 m autour des bâtiments

- Absence de matières combustibles dans un rayon de 1,5 mètre des bâtiments

Zone prioritaire 1

Rayon de 1,5 m à 10 m autour des bâtiments

- Entreposage des matières combustibles (ex. : bois de chauffage) à plus de 10 mètres des bâtiments
- Gazon tondu et entretenu
- Absence de combustibles de surface (bois mort, broussailles, branches et brindilles)

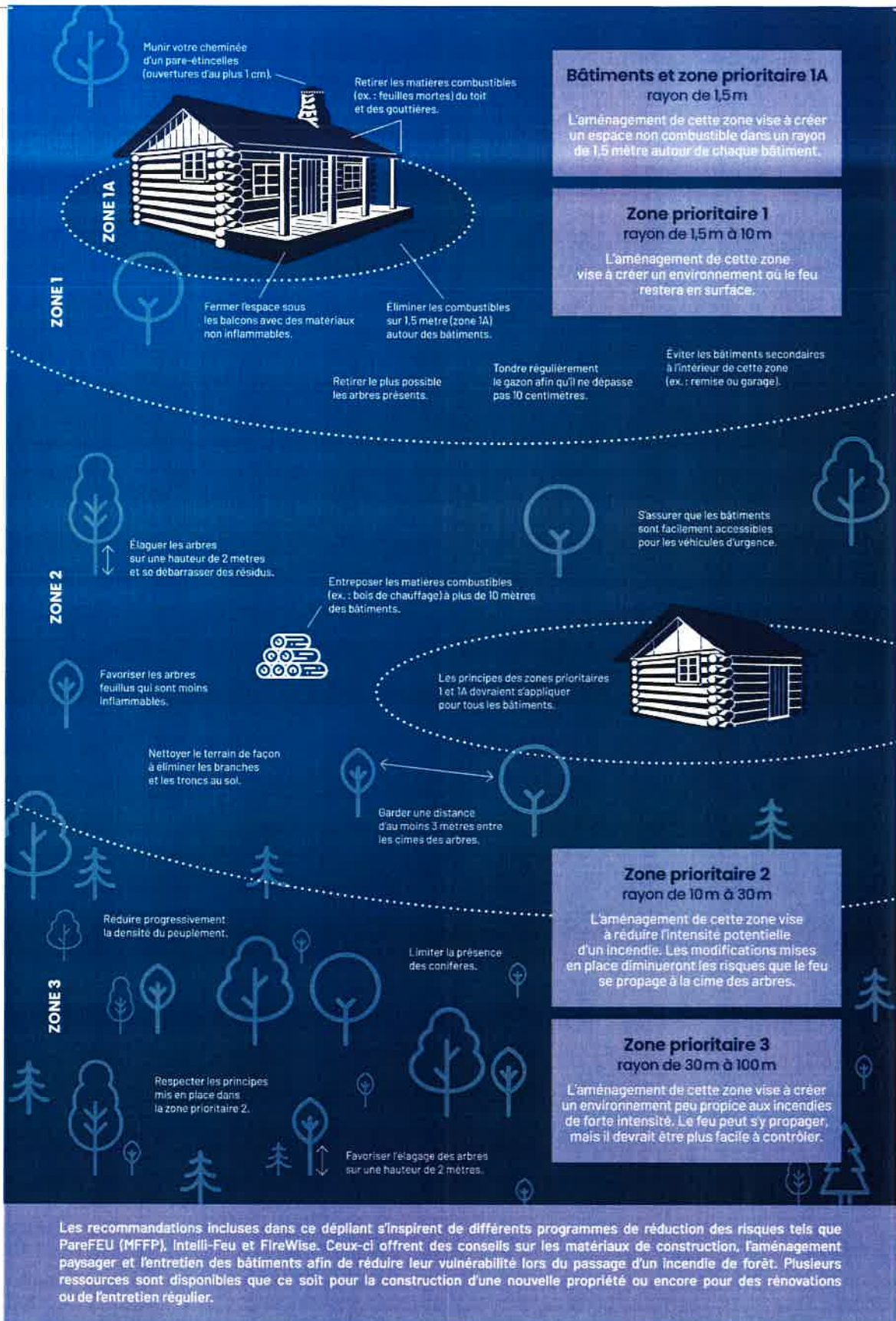
Zones prioritaires 2 et 3

Rayon de 10 m à 100 m autour des bâtiments

- Conifères absents ou en faibles proportions (pin, épinette ou sapin)
- Distance d'au moins 3 mètres entre les cimes des arbres
- Arbres élagués sur une hauteur de 2 mètres à partir du sol
- Combustibles de surface (arbustes, buissons) absents ou en faibles proportions
- Présence d'une route d'accès suffisamment large pour les véhicules d'urgence

Notes

* Les éléments en gras présentent les travaux simples par lesquels il est conseillé de commencer.



Passage du feu à travers les zones



Les conseils prodigués dans ce dépliant en vue de protéger votre propriété contre un éventuel feu de végétation ne doivent en aucun cas être interprétés comme une autorisation à outrepasser la législation ou la réglementation fédérale, provinciale ou municipale, notamment en matière d'abattage d'arbres.

FEUILLET PAROISSIAL DE LA REINE

Semaines 25 juin au 30 juillet 2023



- D. 25 juin 11hrs. Célébration de la parole par Jocelyne Gauthier et Marco Lévesque
D. 2 juillet 11hrs. (047-17) Anna Brousseau – Quête des funérailles
(011-20) Blaise Caron - Quête des funérailles
D, 9 juillet 11hrs. Célébration de la parole par Guylaine Phaneuf et Anne Drainville
D. 16 juillet 11hrs. Célébration de la parole par Angèle Thouin et Marielle Gauthier
D. 23 juillet 11hrs (019-19) Jeannine St-Arnauld- La famille Bertrand Blais
(002-23) Jean-Marc Lévesque – Yolande Bonenfant
D. 30 juillet 11hrs. Célébration de la parole par Jocelyne Gauthier – Marco Lévesque



QUÊTES

Mois de mai 2023

Quêtes : 328.00\$ Prions : 35.00\$ Revenus intérêt : 35.00\$
Messe : 10.00\$ Registre : 15.00\$ Dons : 5.00\$
Revenus organisations : 531.00\$

Prière pour les vacances

Seigneur, notre Dieu veille sur ceux qui prennent la route :
Qu'ils arrivent sans encombre au terme de leur voyage
Que ce temps de vacances soit pour nous tous
Un moment de détente, de repos, de paix!
Sois pour nous Seigneur, l'Ami que nous retrouvons sur nos routes
Qui nous accompagne et nous guide
Donne-nous le beau temps et le soleil qui
Refont nos forces et qui nous donnent le goût de vivre
Donne-nous la joie simple et vraie de nous retrouver en famille et entre amis
Donne-nous d'accueillir ceux que nous rencontrerons
Pour leur donner un peu d'ombre quand le soleil brûle trop
Pour leur ouvrir notre porte quand la pluie et l'orage les surprennent
Pour partager notre paix et notre amitié
Quand ils se trouvent seuls et désespérés
Seigneur notre Dieu veille encore sur nous quand nous reprendrons le chemin
de retour que nous ayons la joie de nous retrouver



BONNES SEMAINES! BONNES VACANCES !

.....



Comité du cimetière La Reine

Bonjours!

*Le Comité du cimetière tient à remercier **M. Ghislain Philippon pour ses 21 ans de bénévolat. Ghislain s'occupait de la tonte du cimetière** et il a su s'entourer de compagnons qui vont reprendre la relève, pour cela nous l'en remercions grandement. Si vous rencontrez Ghislain au hasard, remerciez-le pour son travail, il le mérite tellement.*

Bonne retraite cher Ghislain!

Responsable du cimetière pour les inhumations :

Monsieur Lucien Riopel 819-947-8321

Registre et vente de niches

Madame Pierrette East 819-947-5441

→ ***Des niches sont à vendre dans les deux columbariums au prix de 1500\$ et, si intéressé contacté Pierrette East.***

*Si nous avons un cimetière bien entretenu et paisible c'est grâce à ses personnes qui s'impliquent généreusement. **Merci!!***

Nous vous souhaitons un bel été!

Solange Perreault, présidente du comité du cimetière



Fière de notre engagement

Félicitations à notre nouveau Conseil :

Diane Petit Présidente

Anne Drainville Vice-Prés. Comité Dossiers

Chantal Godbout Trésorière

Guylaine Phaneuf Secrétaire

Marie-Hélène Riopel Cons. No1 Comité Arts Textiles

Angèle Thouin Cons. No 2 Comité Communications

Merci à Pierrette East et à Thérèse Thouin pour leurs nombreuses années de travail au sein du Conseil d'administration

Bonnes vacances à toutes les membres!

On reprend nos rencontres en septembre.

Bonne Fête à nos membres nées en juin :

Diane Petit 16 juin

Diane S. East 17 juin

Pierrette East 22 juin

Valérie Bannan 28 juin

Angèle Thouin

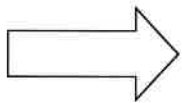
Com. Communications.



Ma biblio La Reine.

La bibliothèque sera ouverte durant l'été, les mardis soirs 30 juin, 13 et 27 juillet, 11 et 25 août de 18.30 à 20.00 heures.

Nous avons été présentes au salon du livre de Rouyn-Noranda et avons fait l'achat de plusieurs livres variés pour adultes et enfants.



Le samedi le 27 mai se tenait la réunion générale du Réseau des bibliothèques de l'Abitibi- Témiscaminque et Nunavut et nous avons eu l'honneur de gagné un **BIBLIO D'ARGENT** dans la catégorie **Bibliothèques Municipales**.




Au plaisir de vous rencontrer durant l'été.

Merci à notre municipalité pour leur appui.

Solange Perreault, responsable

FESTIVAL D'ÉTÉ



Tournoi de Balle Denis Riopel

23-24 et 25 juin

Optimiste de La Reine

Vendredi 23 Juin

Ouverture du Festival

18h. – Ouverture du Tournoi
Responsable : Dominic Riopel
Pour Inscription : (819) 947-2122

Samedi 24 Juin

9h. -Tournoi de Baseball,
Hommes et Femmes
10h à 11h30 - Sécurité à vélo
pour tous les jeunes présents, avec
dîner gratuit.

Soirée du Festival

22h. -Soirée :
-Musique d'ambiance



Dimanche 25 Juin

10h.- Reprise du tournoi
de Baseball

Remise des bourses en fin de journée

Attractions sur Place :

- Jeu gonflable
- Parc pour enfants
- Jeux de « Washers »



Service de Restauration
et Bar toute la fin de
semaine!

Déjeuner sur Place !

Venez vous amuser avec nous...



NOUS RECHERCHONS DES PLANTES VIVACES

Vous avez sans doute remarqué que nous avons commencé à faire le ménage d'aménagement paysager à l'entrée de La Reine et aux Portes Du Bout Du Monde.

Si vous avez des plantes vivaces qui sont rendues trop grosses et que vous voulez les diviser, ou que vous voulez vous en débarrasser, ou jeter, communiquez avec Marielle ou Lyne, nous irons les chercher pour notre projet d'embellir notre village.

Marielle Rochette : 819-783-2718

Lyne Philbert : 819-947-6441

MERCI !!

COURS DE VITRAIL TIFFANY

Je donnerai un cours de vitrail Tiffany cet automne à La Reine.

Mes cours seront le mercredi matin de 9h00 à 12h00 pour 4 semaines.

Tout l'équipement sera fourni à l'exception de vos effets personnels

(lunette de protection, tablier et masque pour la soudure)

Nous ferons un projet de 8" x 10" (environ).

Pas besoin d'être artiste pour suivre mon cours.

Ce cours s'adresse aux adultes.

Présentement j'ai l'équipement pour **4 personnes.**

Mon premier cours débutera le 20 septembre 2023.

Le coût du cours est **185 \$.**

J'ai plus de **20 ans** d'expérience.

Il me fera plaisir de partager cette passion.

Vous pourrez me rejoindre au **819-947-6441**



Lyne Philbert



Bénévoles recherchés!

- ✓ Vous avez une voiture et un permis de conduire valide?
- ✓ Vous aimez la compagnie des personnes de 65 ans et plus?
- ✓ Vous avez un peu disponibilité, de temps en temps ou plusieurs heures en semaine?
- ✓ Vous pouvez certifier n'avoir aucuns antécédents judiciaires ou criminels?

Nous sommes à la recherche de bénévoles désirant faire de l'accompagnement transport pour les personnes de 65 ans et plus désirant se rendre à un rendez-vous de nature médicale ou pour visiter un conjoint hospitalisé ou hébergé.

Les frais de déplacement sont remboursés selon notre politique en vigueur. Le bénévolat, c'est le temps que vous passez avec la personne!

Pour plus d'information appelez-nous au 819-333-9892 et il nous fera plaisir de vous donner plus d'information!

L' action bénévole pour un monde meilleur!

Voici une excellente marinade estivale pour fumer vos poissons. 😊

Ingrédients :

Sauce huître **50 ml**
Sauce Nuoc mam **30 ml**
Sauce Chili aigre-douce **30 ml**
Gingembre frais **Une gousse**
Coriandre fraîche **Au goût**
Jus de citron vert **1**
Sucre d'érable **25 ml**

Préparation :

Peler et râper le gingembre. Laver, effeuiller et ciseler finement la coriandre fraîche.

Dans un bol, mélanger le gingembre râpé avec le jus de citron vert, le sucre, la sauce piment aigre-douce, la sauce nuoc-mâm, la sauce huître et la coriandre ciselée.

Utiliser cette recette pour mariner le poisson avant de le fumer ou cuire au four.

Pour fumage, prévoir un bon 24h de trempage.

Bon appétit! 😊

Sonia Royer





Appel à tous âmes!

Bonjour,

Dieu est notre refuge et notre force, un secours dans les détresses, toujours facile à trouver. C'est pourquoi nous ne craignons pas si la terre était transportée de sa place, que les montagnes seraient remuées et jetées au cœur des mers (ou le feu) PS 46,1.2

Ne vous inquiétez de rien, mais en toutes choses, exposez vos requêtes à Dieu par la prière et la supplication avec des actions de grâces et la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence gardera vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus; Philippiens 4,6.7

Dieu n'est jamais à plus d'une prière de distance de vous (Charles B. Hodge, évangéliste). Prier, c'est parler à Dieu avec la liberté d'un fils devant son père et le saint tremblement d'un mortel devant Dieu (Adolphe Monod)

Les croyants ne prient pas en vue d'informer Dieu des choses qu'il ignorerait, ou pour l'inciter à faire son devoir, ou pour le presser comme s'il était réticent. Au contraire, s'ils prient, c'est pour le chercher afin de se souvenir de ses promesses, afin d'être consolé de leurs inquiétudes en sa présence. En un mot, afin de déclarer que Dieu seul ils espèrent, et attendent, autant pour eux que pour les autres, toutes bonnes choses (Jean Calvin)

Le merci doit tenir une très grande place dans nos prières, car la bonté de Dieu précède tous nos actes (Charles de Foucauld). Tout est plus facile quand on prie (parole d'un enfant).

Témoignage d'un prisonnier russe en Sibérie : La prière donne de la force et ouvre les portes. Si elle n'ouvre pas les portes des cellules de prison, elle ouvre les cœurs de ceux qui s'y trouvent. Quelle arme puissante! (Gerhard Hamm, évangéliste russe, prisonnier dans les camps de Sibérie). Priez sans cesse! (Thessaloniens 5.17)

Le Dieu et père de notre seigneur Jésus Christ nous a régénéré pour un héritage incorruptible, sans souillure, inaltérable, conservé dans les cieux pour vous (ceux qui croient) Pierre 1,3.4

Notre cité a nous se trouve dans les cieux d'où aussi nous attendons le Seigneur Jésus Christ comme sauveur.

Il faut naître de nouveau. Parole de Dieu, fils de Dieu, vivant, Jésus Christ le juste.

À bientôt!

Jean Boudreau, évangéliste

Science participative – Avez-vous vu des tortues en nature ?

Le Québec compte 36 espèces indigènes d'amphibiens et de reptiles (herpétofaune). Ces espèces comprennent un crapaud, des grenouilles, des rainettes, des salamandres, des couleuvres et des tortues. Fait intéressant, la limite de répartition de plusieurs de ces espèces se situe en Abitibi-Témiscamingue. **Amphibia-Nature** documente actuellement la répartition de l'herpétofaune dans la région (biogéographie), notamment la présence des tortues d'eau douce.

Vous avez aperçu un amphibien ou un reptile ?

Vous pouvez signaler vos observations à **Amphibia-Nature** qui confirmera l'identification de l'espèce et pourra répondre à vos questions. Tout signalement, récent ou passé, est pertinent s'il est accompagné d'une photo, d'une date et d'un lieu d'observation. Ces données permettront d'accroître nos connaissances sur la répartition des espèces et seront utiles à des fins de conservation des habitats et de sensibilisation du public.



Une tortue peinte adulte observée sur le bord d'un chemin de gravier.

Pour nous contacter en Abitibi-Témiscamingue :

Pour nous signaler la présence d'un amphibien ou d'un reptile (vivant, blessé ou mort) ou nous faire parvenir une photo, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

info@amphibia-nature.org

Dans le cas d'une tortue, vous pouvez aussi nous joindre au :

418-408-5884 ou au **438-491-1914**

Nous pouvons nous déplacer sur place selon le cas.

Amphibia-Nature est un groupe de recherche spécialisé œuvrant au Québec. Pour en savoir plus sur les amphibiens et les reptiles :

<https://www.amphibia-nature.org/>





Déménager et être écolo... ça se peut?

Source : [Équiterre](#)

Un déménagement est souvent source de stress, d'épuisement, mais surtout de manque de temps qui nous fait parfois oublier nos convictions environnementales. Il est possible de s'organiser pour réaliser un déménagement qui aura moins d'impact sur la planète... Voici quelques petits trucs.

AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

Avant de tout mettre dans des cartons, prenez le temps de trier l'ensemble de vos biens à l'avance et limitez ce que vous jetez en adoptant de bonnes pratiques :

- * Organisez une vente de garage;
- * Vendez vos objets sur des sites d'annonces de particuliers;
- * Faites don à vos proches ou à un service d'entraide ou la Ressourcerie;
- * Renseignez-vous auprès de votre [MRC](#) ou de votre municipalité ou consultez le site de [Recyc-Québec](#) pour connaître la façon écologique de disposer des résidus domestiques dangereux (huiles usées, peinture, médicaments périmés, piles, etc.) et des [déchets électroniques](#) (cellulaires, ordinateurs, etc.).

LES BOÎTES :

- * Récupérez les boîtes d'un(e) proche ou demandez-en à votre supermarché, dépanneur ou pharmacie. En vous prenant d'avance, vous pourrez en récolter une bonne quantité;
- * Plutôt que d'acheter un matériel pour protéger vos biens comme la mousse, le papier journal ou le papier bulle, favorisez ce que vous avez déjà sous la main : les serviettes de bain, linges à vaisselle, draps ou vêtements feront de très bons protecteurs pour vos objets fragiles en plus de les garder propres.



BIENVENU CHEZ VOUS

Votre nouveau chez vous a besoin de nettoyage ou de quelques rénovations?

- * Optez pour des [produits d'entretien ménager non toxiques et biodégradables](#);
- * Choisissez de la [peinture écologique](#);
- * Suivez ces quelques conseils pour faire un [bon ménage sans produits néfastes pour votre santé et la planète](#);



LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT

LE TRANSPORT :

- * Privilégiez la location d'un grand camion afin d'éviter de multiplier les voyages.



LES REPAS :

- * Il est important de bien s'hydrater et c'est possible d'éviter l'achat de bouteilles d'eau ou de jus en plastique avec un peu de planification. Prévenez vos proches qui vous prêteront main-forte d'apporter une bouteille réutilisable ou prêtez-leur les vôtres;
- * Vous pourriez aussi faire vos propres boissons rafraîchissantes, comme un café glacé maison, un thé glacé aux herbes aromatiques locales ou de la limonade. Prenez des petits fruits congelés, du jus d'agrumes, de la menthe, rajoutez du sirop d'érable, et le tour est joué!
- * Préparer à l'avance un lunch idéalement froid, par exemple : salades, sandwichs, fromages et pâtés;
- * Évitez les ustensiles et tout plastique ou emballage à usage unique. Prévoyez une glacière avec votre matériel de camping ou de la vaisselle.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE :

- * Optez pour une toilette à faible consommation d'eau et pour un pommeau et une robinetterie à débit réduit;
- * Pour améliorer la qualité de l'air et réduire les risques de moisissures, équipez-vous d'un système de ventilation écoénergétique;
- * Dans la cuisine, choisissez des armoires et un revêtement de comptoir composés de matériaux durables comme le bois certifié FSC et la pierre naturelle. Laissez-vous inspirer par le [Guide des options écologiques](#) de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).

Profitez aussi du déménagement pour améliorer la performance énergétique de votre nouveau milieu de vie :

- * Assurez-vous que vos portes et vos fenêtres sont bien isolées et colmatez les fuites d'air indésirables, afin d'améliorer le confort et l'efficacité énergétique de la résidence;
- * Pour d'autres trucs pratiques, consultez le [Guide de l'efficacité énergétique](#).

Départissez-vous de vos objets de la bonne façon

Source : [Recyc-Québec](#)

APPAREILS MÉNAGERS ET DE CLIMATISATION :

Votre réfrigérateur ou un autre de vos appareils ménagers est fonctionnel et peu âgé? Utilisez les petites annonces pour vous en départir ou offrez-le à [Recyclo-Nord Ressourcerie le Filon vert](#) pour qu'il soit utile à d'autres citoyens.

Il ne fonctionne plus du tout? Apportez-le à l'Écocentre Abitibi-Ouest qui est un point de dépôt reconnu. Plus d'informations: Consultez [GoRecycle](#) l'organisme de gestion rationnel pour le recyclage des appareils ménagers et de climatisation. Les appareils réfrigérants contiennent des halocarbures qui sont des matières nocives pour l'environnement et la couche d'ozone. Ces substances doivent donc être récupérées de manière sécuritaires.

VAISSELLE CASSÉE :

Vos beaux verres à vin n'ont pas survécu au déménagement? Ces produits ne vont pas dans le bac de récupération. Pourquoi? Parce que les verres à boire ne sont pas composés du même type de verre que les pots de cornichons et ne sont pas recyclables. Votre vaisselle cassée doit donc être déposée dans le sac à ordures.

MEUBLES :

Une nouvelle causeuse a remplacé votre vieux sofa? Profitez des petites annonces pour vendre ou donner vos anciens meubles ou déposez-les à [Recyclo-Nord Ressourcerie le Filon vert](#) pour qu'ils soient utiles à d'autres citoyens.

Saviez-vous que le bois est une matière qui entre dans la composition de plusieurs produits? Essayez de le récupérer le plus possible. S'il s'agit de meubles brisés qui ne sont pas réparables, l'écocentre est un endroit idéal pour les recycler.



TRUCS ET CONSEILS

Pour savoir comment vous départir de vos produits, téléchargez l'application mobile de Recyc-Québec : [Ça va où?](#)



Commanditaires



30 ans déjà !







West Fraser



**Municipalité
de La Reine**

MERCI! Grâce à vous, nous
recevons notre journal
communautaire!

Juillet 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 Fête du Canada
2	3	4 Séance du conseil	5 	6	7	8
9	10	11 Biblio	12 	13	14	15
16	17	18	19 	20	21	22
23 30	24 31	25 Biblio	26 	27	28	29